



# Germaine Acogny

Lauréate du Grand Prix de l'Académie des beaux-arts en chorégraphie



À un endroit du début, Germaine Acogny © Thomas Dorn

**Le Grand Prix en chorégraphie de l'Académie des beaux-arts est attribué à la danseuse et chorégraphe franco-sénégalaise Germaine Acogny.** Celui-ci lui sera remis lors d'une cérémonie officielle à l'Académie des beaux-arts, **le mercredi 25 octobre, sous la coupole du Palais de l'Institut de France par Thierry Malandin, membre de la section de chorégraphie de l'Académie.** Didier Deschamps, correspondant de l'Académie, animera ensuite une conversation avec Germaine Acogny.

Ce Grand Prix s'inscrit dans le cadre des « **Grands Prix de l'Académie des beaux-arts** » créés **cette année sur la proposition de Laurent Petitgirard**, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. **Ces 9 Grands Prix, correspondants aux 9 sections de l'Académie** (peinture, sculpture, architecture, gravure et dessin, composition musicale, membres libres, cinéma et audiovisuel, photographie, chorégraphie) seront décernés à raison de 3 par an. Ils viennent mettre à l'honneur des artistes de nationalité française ou étrangère s'étant illustrés grâce à l'excellence de leur carrière ou le caractère particulièrement remarquable d'une œuvre récente ou d'une action récemment menée. **Ces prix sont dotés de 30 000 euros chacun, financés par l'Académie. Cette somme est mise à la disposition de chaque lauréat, invité à la répartir entre plusieurs artistes dont il apprécie l'œuvre ou l'action.**

*« J'ai souhaité créer une distinction prestigieuse commune à toutes les sections de l'Académie des beaux-arts, dont l'ensemble des clauses seraient définies par nos seuls membres et dont la dotation serait financée sur nos fonds propres. Le fonctionnement original de ces prix permet de rendre hommage aux grands créateurs de notre temps tout en aidant d'autres artistes d'aujourd'hui à se faire connaître et à poursuivre leur action ».*

Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel

Au cours de l'année 2023, l'Académie a attribué, sur la proposition de chaque section, **les 3 premiers Grands Prix suivants** : le Grand Prix de la section des membres libres (qui sera remis à Robert Carsen le 6 mars 2024), le Grand Prix en cinéma et audiovisuel (qui a été remis à Agnès Jaoui le 27 septembre dernier), et le Grand Prix en chorégraphie (à Germaine Acogny).

## Germaine Acogny

---



Portrait de Germaine Acogny © Antoine Tempé 2012

En 1968 à l'âge de 24 ans, Germaine Acogny crée son premier studio de danse. Influencée par l'héritage gestuel de sa grand-mère, prêtresse Yoruba, son apprentissage des danses traditionnelles africaines et des danses occidentales (classique, moderne), elle met au point sa propre technique de danse africaine moderne. À peine 10 ans plus tard, en 1977, elle est choisie par Maurice Béjart pour diriger le Mudra Afrique, l'école professionnelle qu'il fonde avec le Président Léopold Senghor.

Après la fermeture de Mudra en 1982, Germaine Acogny s'installe à Bruxelles avec la compagnie de Maurice Béjart et organise des stages de danse africaine moderne. Cette expérience se renouvelle en Casamance, dans le sud du Sénégal, dans le village de Fanghoulmé, qui reçoit des stagiaires danseurs venus du monde entier. Elle danse, chorégraphie et enseigne à l'international et devient un réel émissaire

de la danse et de la culture africaine. Avec son mari Helmut Vogt, elle fonde en 1985 à Toulouse le Studio-École-Ballet-Théâtre du 3<sup>ème</sup> Monde.

En 1987, Germaine Acogny collabore avec le chanteur Peter Gabriel pour la réalisation d'un clip. L'année suivante, elle crée son premier solo intitulé *Sahel*. Elle continue à créer d'autres chorégraphies telles que *YE'OU*, son deuxième solo qui remporte en 1991 le *London Contemporary Dance and Performance Award*. En 1995, elle fonde sa première compagnie pour présenter la création *Yewa-eau sublime* à la biennale de Lyon Mama Africa.

En 1997, elle est nommée Directrice artistique de la section « Danse d'Afrique en création » à Paris, fonction qu'elle assume jusqu'en septembre 2000. En 1998 au Sénégal, elle commence la construction du Centre international en danses traditionnelles et contemporaines africaines, L'École des Sables, à Toubab Dialaw, lieu d'échange et de formation pour les danseurs de toute l'Afrique. Une « école pour la vie », où Germaine tente de transmettre une philosophie de vie, de respect des autres et de la tradition à travers la danse contemporaine. Inaugurée officiellement au début de l'année 2004, l'école a accueilli des professeurs et chorégraphes de renommée internationale tels que Susanne Linke, Susan Buirge, Robyn Orlin, Salia Sanou et Gregory Maqoma. En janvier 2015, elle transmet la direction artistique de l'École des Sables à son fils Patrick Acogny.

A partir de 2001, Germaine Acogny chorégraphie et danse de nombreux solos. Elle danse *Tchouraï* en 2001, chorégraphié par Sophiatou Kossosko, puis crée avec Kota Yamazaki (Japon) la pièce *Fagaala* en 2004, sur le génocide du Rwanda pour sa compagnie JANT-BI, qui reçoit un Bessie Award (*Contemporary Dance and Performance Award*) à New York en 2007. Elle réalise la partie chorégraphique de *L'Opéra du Sahel*, création africaine initiée et produite par la Fondation Prince Claus (Pays-Bas). En 2008, elle rapproche sa compagnie JANT-BI de la compagnie Urban Bush Women (New York), dirigée par Jawole Zollar, pour créer *Les Écailles de la mémoire (Scales of memory)*. Son solo, *Songook Yaakaar* est créé en 2010 puis en 2014, le chorégraphe Olivier Dubois crée pour elle le solo *Mon élue noire – Sacre no.2* sur la musique originale du *Sacre du printemps*. En 2015, elle crée le très reconnu *À un endroit du début*, en collaboration avec le metteur en scène Mikaël Serre.

En 2021, Germaine Acogny reçoit le Lion d'or à la biennale de la danse de Venise. L'année suivante commence la tournée du spectacle *Common Ground[s]* créé et dansé avec Malou Airaud, en première partie du *Sacre du Printemps* de Pina Bausch, interprété par 34 danseurs de 14 pays d'Afrique. Les représentations ont lieu actuellement partout en Europe, aux États-Unis et en Australie.



*À un endroit du début*, Germaine Acogny © Thomas Dorn

## Artistes soutenus par Germaine Acogny

---



Rachelle Agbossou © Marcel Gbeffo / Multicorps

Assiba Dinitri Rachelle Agbossou est danseuse, chorégraphe et professeure de danse, formée en danse traditionnelle et africaine à l'Ensemble Artistique et Culturel des Étudiants puis au Ballet National du Bénin. À l'issue de ce cursus, elle devient interprète dans *Le Sacre du Printemps* de la compagnie française Hedy Maalem. En 2020, elle ouvre avec l'appui financier de l'Union Européenne et du Ministère de la Culture du Bénin le Walô Dance Center à Abomey-Calavi.

---



Amadou Lamine Sow, dit Pi © École des Sables

Amadou Lamine Sow, plus connu sous le nom de Pi, est un danseur-interprète sénégalais, professeur de danse, chorégraphe et performeur. Sa recherche est principalement basée sur les différentes danses traditionnelles africaines. Il a notamment intégré le Ballet National sénégalais « Daniel Sorano » en 2016. En 2020, il poursuit sa carrière en intégrant la coproduction de la Fondation Pina Bausch et de l'École des Sables et Sadlerswells.

---



Ange Kodro Aoussou-Dettmann Evry

Ange Kodro Aoussou-Dettmann est danseuse interprète et chorégraphe d'origine ivoirienne. Formée en danse traditionnelle africaine, contemporaine, moderne et jazz, elle a travaillé à l'international avec des chorégraphes et metteurs en scène tels que Jean-Claude Gallotta, Germaine Acogny, Moïse Toure, etc. Elle crée en 2008 la compagnie Ange Aoussou et en 2012 le Festival international de danse et de formation Un Pas Vers l'Avant (« UPVA ») se tenant annuellement à Abidjan. En 2022, elle lance aux côtés du Directeur Général du Goethe-Institut de Côte d'Ivoire, Herr Rainer Hauswirth, le centre de développement artistique sur l'île de Késségnigbo (Lauzoua).

*« Je souhaite encourager une artiste du Bénin, pays qui m'a vu naître et m'a rendu un hommage inoubliable en 2022. Le Bénin a mis en place une politique de développement de la culture, notamment de la danse. Je souhaite apporter ma pierre à l'édifice. J'ai donc choisi **Rachelle Agbossou**, de la compagnie Wâlo, créatrice d'un centre de formation pour danseuses et danseurs amateurs et professionnels, dont l'objectif est d'aider les jeunes à affronter leur espoir par la danse, comme je le fais.*

*Ensuite, le Sénégal est le pays qui m'a vu grandir. J'ai donc choisi **Amadou Lamine Sow, dit Pi**, jeune chorégraphe et danseur sénégalais. Amadou est également chercheur ; il étudie les danses patrimoniales de l'Afrique de l'Ouest et du Sénégal en particulier. Il est actuellement dans la compagnie de l'École des Sables avec 33 danseurs de 14 pays qui interprètent magistralement *Le Sacre* de Pina Bausch à travers le monde.*

***Ange Aoussou** est diplômée de la Technique Acogny qu'elle enseigne partout dans le monde. Son énergie et son dynamisme boostent les étudiants. Je souhaite la soutenir notamment parce qu'elle est en train de créer avec ses propres moyens un centre de recherche et de développement artistique dans son pays, la Côte d'Ivoire. Avec ce centre, elle a pour ambition de transmettre son savoir à la jeune génération. Sa générosité l'a aussi poussée à créer un festival pour promouvoir la jeune création chorégraphique. »*

Germaine Acogny

## L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Réunissant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique.

Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes.

Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraigne (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.






---

**Hermine Videau**  
**Directrice de la communication et des prix**  
tél : 01 44 41 43 20  
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

**Loan Montagné**  
**Chargée des relations presse**  
tél : 01 44 41 44 58  
mél : loan.montagne@academiedesbeauxarts.fr

**Académie des beaux-arts**  
23, quai de Conti - 75006 Paris  
www.academiedesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts  
 @AcadBeauxarts  
 @academiedesbeauxarts